

CERCLE D'ETUDES ARCHITECTURALES

Lundi 7 Novembre 1966

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN FRANCE

COORDINATION - IMPULSION

par Monsieur Serge ANTOINE - Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes - Chargé de Mission à la Délégation à l'Aménagement du Territoire.

---oooOooo---

L'aménagement du territoire est la prise en considération du phénomène espace ou géographie dans une civilisation donnée par une politique qui entend exercer un certain nombre de choix. Cela n'est pas nouveau.

Chaque civilisation utilise plus ou moins, prend plus ou moins en considération l'espace. Elle le fait avec un bonheur inégal et avec une intensité inégale. Ce qui est le plus gênant, ce qui nous a toujours gênés et ce qui doit aussi vous gêner vous, c'est que même dans la civilisation présente qui semble prendre le problème plus à bras le corps qu'autrefois, parce qu'elle est organiciste, et que la dimension géographique fait partie de l'organisation, ce qui nous gêne, c'est que cette dimension de l'espace est encore une dimension souvent seconde. Elle est souvent l'accessoire d'un principal ; on est toujours il est vrai le second de quelque chose d'autre. Pour les économistes,

l'aménagement vient après la rentabilité. Pour les philosophes, la géographie est un amusement et finalement, on se trouve devoir accuser sa présence avec plus de bruit qu'on devrait le faire parce que, précisément, on vous oublie.



Chaque homme a l'âge, dit-on, de ses artères ; chaque pays a un peu aussi son aménagement du territoire en fonction de ses données. Il y a les données de l'emploi (zones de chômage) qui ont sensibilisé l'Angleterre. Il y a la lutte contre l'eau qui a caractérisé un certain nombre d'aménagements du territoire : vous pensez naturellement à la Hollande. A l'heure actuelle, ce problème de l'eau est une des données importantes qui donne ses dimensions véritables à un certain nombre d'aménagements régionaux.

Il y a aussi des considérations stratégiques dans certains pays, par exemple en Israël, où l'on se rend compte que l'aménagement du territoire rejoint un certain nombre de dimensions de sécurité du pays tout entier vis à vis de l'entourage. Dans d'autres pays comme en Belgique, la géographie volontaire est conditionnée par les clivages ethniques ou linguistiques.

En France, s'il fallait caractériser l'aménagement du territoire par une seule dimension, je dirais incontestablement : l'urbanisation ; c'est par rapport à l'urbanisation et, jusqu'ici, par rapport à Paris essentiellement que la plupart des problèmes ont été posés.

Mais centrer tout sur la capitale (et on revient alors à "Paris et le désert français"), c'est oublier que l'urbanisation prend bien d'autres formes.

Les vrais phénomènes d'urbanisation sont devant nous et sont, au fond, plus importants que le Paris encombré que nous connaissons. Notre véritable révolution urbaine, nous ne la faisons que maintenant, alors que d'autres pays voisins l'ont faite avant nous. Lorsque Monsieur DELOUVRIER a parlé un peu partout du doublement des villes, il a incontestablement rendu service à un certain nombre de régions où ce chiffre semblait si considérable qu'on était loin d'y penser. Mais il n'y a pas que l'aspect quantitatif.

L'urbanisation prend des formes beaucoup plus malignes qu'on ne pense : par exemple, la résidence secondaire, dont on ne sait pas très bien si elle sera un jour une résidence autre que secondaire (peut être primaire ou tertiaire) quand il y aura peut être trois jours de congé . Dans un rayon de 200 km, un mode de vie s'instaurera entre le centre urbain et toute une région anciennement rurale. Dès maintenant, nous sommes obligés de nous poser des problèmes d'urbanisation dans des formes qui sont extrêmement loin des formes de la ville.

Autre exemple encore du dialogue urbanisation aménagement : notre pays, vous le savez, était divisé extrêmement égalitairement en 90 départements. Mais, dès Napoléon, des régions ont commencé à naître dans un certain nombre d'administrations et de services qui ne pouvaient pas se payer le luxe d'avoir 90 représentants, un dans chaque département. Ces structures régionales ont été codifiées, ont été regroupées entre 1955 et 1960.

Cette régionalisation de la France, en 21 régions, a été opérée en oubliant quelque peu le phénomène urbain ; s'il avait fallu prendre en considération le rayonnement des villes et non pas l'homogénéité des territoires pour découper les régions, on aurait été obligé de considérer tout de suite le bassin parisien dans un énorme ensemble, et l'on craignait que Paris n'ait à ce moment là, sur un tiers de la France, un impact trop grand.

On a donc ramené (et ce sont les origines du District de Paris) le cadre parisien aux trois départements centraux d'alors. Ailleurs, en province, les métropoles, les grandes villes, n'étaient pas suffisamment structurées, suffisamment rayonnantes pour que l'on puisse en tenir compte.

Cette révolution administrative française modeste mais qui est quand même importante, qui s'est affermie au cours des dernières années, va se trouver complètement bouleversée à partir du moment où prendront corps les grandes villes : là encore l'urbanisation, dans ses conséquences régionales, est devant nous.

C'est donc la dimension de l'urbanisation qui est, à mon sens, la véritable dimension de l'aménagement du territoire en France.

Bien sûr, il y en a d'autres. Il y a, par exemple, l'industrialisation dont je vous parlerai peu ce soir : elle revêt deux aspects : création d'entreprises nouvelles, en particulier dans les régions où le capitalisme industriel est peu passé (Ouest et Sud-Ouest) ou

reconversion : c'est le cas où il y a des fermetures d'usines et où, de façon très concrète, les gens dans une région ressentent essentiellement l'aménagement du territoire sous la forme de l'emploi : être obligé de se déraciner, souvent au milieu de sa vie est

quelque chose qui est difficile, qui n'est pas prévu et l'on comprend très bien que cette manière de voir l'aménagement du territoire, qui a beaucoup frappé les Anglais, et qui nous touche dans quelques points bien localisés est une dimension importante. Mais c'est la donnée création de nouvelles entreprises qui est, en France, la dimension essentielle de l'aspect industriel.

o
o o
o

L'aménagement du territoire est une affaire d'Etat. Bien sûr, tout le monde fait de l'aménagement du territoire. Je commencerai, si vous voulez, par l'extérieur. Il y a, il commence à y avoir une certaine forme de l'aménagement du territoire qui se décide en dehors de nos frontières. Nous ne sommes pas tout à fait libres ; le Marché Commun, par exemple, commence à exercer un certain nombre de contraintes qui s'imposent à nous. Ces contraintes jouent surtout dans les domaines de l'agriculture où la fixation des prix agricoles conditionne, dans une certaine mesure, la modification des structures agricoles elles-mêmes, et le départ d'un certain nombre d'agriculteurs excédentaires dans les régions les moins favorisées.

Il y a donc une influence, non pas directe, mais indirecte, par le biais de l'économie sur la géographie de notre pays. Presque toutes les relations du Marché Commun à l'égard de l'aménagement du territoire sont d'ailleurs des relations indirectes. On a choisi, pour faire l'Europe, le parti de faire une certaine Europe avec six pays voisins, sous une forme "sectorielle". On a choisi le charbon, l'acier,

les endives, la sécurité sociale, le lait, le boeuf, etc... etc... et, au fond, on n'a pas procédé autrement qu'on le fait dans un pays pour le travail administratif et politique. C'est bien d'une manière sectorielle et verticale que l'on travaille à Bruxelles, la géographie ne vient, encore une fois, qu'en second. Cette prise en considération de la géographie, qui aurait pu faire prendre l'Europe d'une autre manière en prenant, par exemple, un morceau de Rhin et en se disant " on va tous essayer de le faire ensemble", n'a pas été la voie choisie.

Je pense que, d'ailleurs, on a choisi la voie du réalisme. Il est plus facile de prendre un certain nombre de produits différents que de prendre un pays, parce que, prendre un pays, implique tout de suite une certaine autorité politique, une certaine manière d'avoir une volonté politique, alors que lorsqu'on prend les carottes, plus le charbon, plus l'acier, plus les endives, plus le lait, on débouche sur une sorte de marché d'échange et, grâce à un peu de "package deal", on fait avancer les choses en s'échangeant les produits, les avantages et les désagréments par compromis quotidiens. Et c'est bien cela, l'Europe d'aujourd'hui.

Les organisations internationales, et notamment le Marché Commun s'en remettent aux Etats pour l'organisation de l'aménagement du territoire dans chacun des pays. Bruxelles épouse effectivement les thèses françaises, à l'heure actuelle, sur le fait qu'il appartient aux Etats de promouvoir l'aménagement du territoire.



Bien sûr, les Etats ne sont pas les seuls à en faire. Les particuliers font de l'aménagement du territoire tous les jours. Lorsqu'ils déménagent, par exemple, ils font un acte d'aménagement du territoire : ces choix individuels sont d'ailleurs un acte important, fondamental. On s'est aperçu que dans l'industrialisation, à l'heure

actuelle, un certain nombre de facteurs devenant indifférenciés, les matières premières se transportent relativement facilement. Ce qui compte, c'est parfois la décision de la femme de l'industriel qui trouve que l'endroit où son mari ira s'implanter est peut être plus décisif que le reste. C'est ce que l'on appelle la promotion des "structures d'accueil" ; à l'heure actuelle, effectivement, l'important pour l'aménagement du territoire industriel, c'est de fabriquer de bonnes structures d'accueil.



Après les particuliers; les agents économiques producteurs. Nous vivons dans un système de planification extrêmement souple où beaucoup de décisions relèvent des industriels eux-mêmes, notamment l'implantation. Je n'en prendrai qu'un exemple : celui des investisseurs étrangers qui s'implantent sur notre territoire et vis à vis desquels, bien sûr, la loi française joue comme pour nos nationaux. Les avantages que donnent les pouvoirs publics - et qui peuvent atteindre jusqu'à 40% des investissements en cas d'implantation dans les régions où nous préférons voir les industriels s'installer - s'appliquent également pour eux. Mais leur liberté est peut être plus grande pour aller dans une région plutôt que dans une autre parce qu'ils ont toujours la ressource de pouvoir dire : " si vous n'êtes pas contents, j'irai dans le pays voisin ". Mais, même pour l'industriel français, il existe une large liberté d'appréciation en fonction de ses besoins.



Nous avons donc, il ne faut pas l'oublier, dans l'aménagement du territoire, qui se fait par les particuliers et par les entreprises, des éléments extérieurs à une volonté collective absolument bien organisée. Nous avons aussi, et on l'oublie trop souvent dans notre pays qui est finalement beaucoup moins centralisé qu'il n'en a l'air, les collectivités locales.

Les collectivités locales ont, pour les aménagements qui intéressent la géographie, un rôle décisif que l'on a pu chiffrer à 60% des investissements. Ce sont finalement les décisions des collectivités locales qui font une grande partie de toutes les infrastructures qui conditionnent l'aménagement du territoire.



Dernier acteur : l'Etat. L'Etat est très important en France, en tant que pouvoir politique installé, en tant qu'institution avec ses relations ministères - régions, en tant que Plan.

Le Plan commence à jouer de façon extrêmement sensible dans un certain nombre de décisions que prend notre pays. Les sociétés nationales également sont encore un autre aspect. Mais il y a aussi, et on l'avait négligé jusqu'à ces dernières années, le Budget de l'Etat. Le budget est un bon exemple que j'utilise assez souvent pour souligner un des avantages du passage de l'aménagement du territoire, du Ministère de la Construction où il était à un échelon placé d'une façon telle qu'il ne pouvait pas dialoguer dans des termes relativement convenables avec le Ministère des Finances et les autres Ministères à l'échelon du Premier Ministre.

Or, on s'aperçoit que la régionalisation de fait des crédits d'un Etat est finalement extrêmement déterminante. Depuis trois ans, petit à petit, on commence à voir clair et à se rendre compte, d'une façon chiffrée, de la manière dont ces crédits sont distribués sur le territoire. A partir du moment où l'on commence à s'en rendre compte, on se pose des questions, et l'on se demande, par exemple, pourquoi tous les investissements des zones industrielles allaient à l'Est de la France, alors que pendant le même temps, les organismes du Plan prônaient un développement de l'industrialisation dans les régions de l'Ouest.

Cette simple contradiction vous montre que des redressements se font, non pas en un an, mais en quatre ou cinq ans, qui permettent de se servir de cet instrument capital qu'est le Budget pour la détermination effective d'une politique d'aménagement du territoire.

Alors, me direz-vous, l'aménagement du territoire, c'est essentiellement une coordination ? C'est un peu vrai. D'abord, parce que notre civilisation qui devient compliquée ne l'est pas simplement de la manière où la construction se complique avec le plombier qui n'arrive jamais exactement au moment où le menuisier quitte : il faut donc effectivement une certaine organisation et une certaine coordination.

Cette coordination se réalise de plus en plus au niveau interministériel et je crois qu'une structure comme celle de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, qui est au fond un petit peu comme le Commissariat du Plan - une table ronde - a permis à un certain nombre de coordinations de s'effectuer, avec toujours, pour objectif, la géographie.

Cette coordination, qui s'exerce de Paris, commence maintenant aussi à s'exercer dans les régions. Les régions sont un endroit où l'on peut faire une certaine coordination ; ce qui n'était pas possible à l'échelon des 90 départements commence à le devenir au niveau des 21 régions et, peu à peu, à ce niveau-là, on commence à pouvoir coordonner les choses en termes géographiques.

o
o o
o

Cela dit, j'ai une certaine répulsion vis à vis du mot de coordination, parce qu'il abrite - en général - un ordre public parfaitement établi, qu'on ne cherche pas à changer ; s'il n'était que coordination, je crois que l'aménagement du territoire n'aurait pas longue vie.

En réalité, je crois que le plus intéressant de l'aménagement du territoire, c'est peut-être son deuxième aspect qui est d'être impulsion. Sous cet angle-là, je suis un peu obligé de vous parler de la Délégation à l'Aménagement du Territoire. Je vous ferai une courte parenthèse institutionnelle. Lorsque je demandais à des élèves sortant du bachot : en France, nous sommes planifiés ? " Oui, Monsieur, bien sûr " ; " il y a un Commissariat du Plan " me disaient-ils tout de suite après." Très bien, combien y a-t-il de gens qui travaillent au Commissariat du Plan ? " Immédiatement la réponse : " 5.000 ; ils fixent toute la production etc... ". On sait la réponse : 50 et peut être même moins.

A la Délégation à l'Aménagement du Territoire, nous sommes 25 cadres : nous n'avons pas de service. Nous sommes à nous-mêmes notre propre chef de service. Nous n'avons pas de service en province. Nous avons, en tout et pour tout, pour l'agriculture par exemple, un chargé de mission qui sort du Génie Rural et une secrétaire, c'est tout. C'est vous dire que les ambitions de coordination peuvent peut être s'exercer, mais les tentations de gestion en tout cas, absolument pas. Nous travaillons avec le sentiment que l'aménagement du territoire se fait très largement en dehors de nous : sinon, il ne se ferait pas.

Ce que nous pouvons faire, c'est d'aider un certain nombre de structures nouvelles, un certain nombre de données nouvelles à sortir. Et je crois que là, nous commençons à toucher du doigt l'avantage majeur que je vois véritablement dans une administration comme la nôtre, c'est

celui de n'avoir pas de responsabilité quotidienne totale et d'être disponible pour un certain nombre d'actions nouvelles.

Ces actions nouvelles peuvent revêtir divers aspects. Le premier, c'est l'aspect technique. Par exemple, l'aérotrain. L'aérotrain, nous ne l'avons pas inventé. Il n'est pas possible d'inventer un aérotrain dans une Administration. Il existait potentiellement. Je crois d'ailleurs qu'il existe, dans notre société, énormément de nouveautés. Le regrettable, c'est qu'elles ne sortent pas vite. Il faut leur donner l'occasion de sortir. La société française structurée n'avait aucun intérêt particulier à sortir l'aérotrain dans les conditions de la France de 1964 ou de 1965.

Les économistes, et c'est leur formule, disent " toutes choses égales par ailleurs ", et un certain nombre de rapports, y compris sur l'aménagement du territoire, employaient les mêmes termes : " toutes choses égales par ailleurs ". Toutes les techniques sont inventées et, pour la prochaine génération, il n'y aura - disait-on - pratiquement pas beaucoup de changements.

L'actuelle révolution, je dois dire essentiellement démographique (je crois que finalement la démographie est pour beaucoup dans la révolution qui est en train de se faire à l'heure actuelle en France, dans les mentalités s'entend), doit rapidement se défaire de postulats comme ceux-là : "toutes choses égales par ailleurs ".

L'aménagement du territoire étant une chose longue, affaire de génération, presque aussi longue dans certains cas que la plantation des arbres, si l'on veut essayer de devancer le mouvement, il faut le prouver en essayant, en expérimentant un certain nombre de techniques nouvelles, que ces choses réussissent ou ratent. L'aérotrain est peut-

être une très bonne chose, c'est peut-être une chose inutile : le tout c'est de savoir si ça marche.

Eh bien, ce que nous avons fait dans le domaine de l'aérotrain, nous ne l'avons pas fait seuls, bien entendu. D'abord, l'invention existait ailleurs et, d'autre part, le Ministère de l'Équipement, (alors des Travaux Publics), s'est aussi occupé de faire aboutir l'aérotrain : nous l'avons aidé à le faire.

Cet exemple de l'aérotrain, nous pouvons le retrouver dans toute une série d'autres domaines. Aujourd'hui même, nous avons décidé de financer une forme nouvelle de maison de la culture : itinérante. Les maisons de la culture (qu'il ne faut pas confondre avec les maisons de jeunes et de la culture) sont au nombre de cinq; elles ont tendance, dans un certain nombre de beaux immeubles, à desservir quelques grandes agglomérations dans des centres de ville (au moment même où déjà la notion de centre de ville est contestable : elle ne l'est peut-être pas encore tout à fait en province dans des villes comme Amiens où l'on peut accéder encore largement) mais, ceci dit, elles ne rayonnent pratiquement - l'expérience le démontre - qu'à moins de 50 km autour d'elles. Il faut donc trouver de nouvelles formes d'attraction culturelle à la fois pour les zones rurales ou de villes moyennes et pour correspondre aussi aux nouvelles formes de loisirs. Il faut prendre les gens quand ils sont disponibles, arriver à toucher les gens où ils sont. Nous avons donc, à l'heure actuelle, des recherches très concrètes pour sortir des formes nouvelles de dispersion de la culture.

Voilà un deuxième exemple. Je pourrais vous en trouver bien d'autres. Nous étions aujourd'hui avec M. CHAPEROT à regarder un prototype architectural, qu'avec le Ministre de l'Équipement nous

avons monté, en "structure complice", pour aider à l'expérimentation architecturale. Nous pouvons chercher un certain nombre de formules. Nous en cherchons aussi dans un autre domaine, celui des résidences de vacances, avec des structures en plastique.

Il y a à peine un mois, nous avons recherché une nouvelle formule, institutionnelle celle-là, les parcs/naturels régionaux. Vous savez qu'il y a des parcs nationaux. Notre pays est pratiquement le dernier des pays européens à s'être doté de parcs nationaux. Ces parcs nationaux sont dans des régions assez accidentées, assez élevées, mais ne répondent pas totalement au dialogue, en zone rurale, entre le citadin et la nature, que ce soit sous forme de contemplation, sous forme de silence, sous forme de rupture, sous forme de protection contre (dans certains cas) certaines formes de résidences secondaires, et surtout sous forme d'échanges culturels avec des régions qui ont d'autres choses à donner que leur passé et qui peuvent enrichir valablement les citadins de demain.

Il y a en Allemagne, 2 millions d'hectares de parcs naturels régionaux. Dans un mois, le Gouvernement va décider de quinze parcs naturels régionaux en France, dont la totalité de la Haute-Provence (pour vous en donner un exemple) dont la totalité de la Camargue, 75.000 hectares.

Il fallait donc chercher des formules, pas tellement juridiques, mais une formule de vie qui arrive à faire promouvoir et à faire vivre ces parcs naturels régionaux. Je ne crois pas qu'on ait encore trouvé une formule définitive mais, nous étions là sept Ministères et beaucoup d'autres non fonctionnaires, des sociologues, des psychiâtres, des géographes, des architectes, et nous avons discuté; et il y a eu de très bons moments, sur l'apport de l'architecture

dans le domaine des parcs naturels régionaux. Je crois qu'il y a eu une très bonne bousculade vis à vis de tous ceux qui avaient déjà approché ces problèmes, encore une fois, sectoriellement.

Certains forestiers avaient vu simplement un moyen d'étendre la forêt, de protéger la forêt ; quelques agriculteurs de continuer un certain nombre de métiers traditionnels en vivant dans l'endroit où ils étaient etc... Et finalement, la rencontre de ces différentes disciplines a fait naître, je crois, un certain enthousiasme dont vous n'avez peut-être pas encore eu d'écho, parce que nous étions retranchés dans un petit village où rien ne peut filtrer, (c'était à Lurs, en Provence).

Cette formule de parcs naturels régionaux, je la mets au même plan que les prototypes, tels que l'aérotrain.

En matière d'urbanisme, là encore nous avons, avec le Ministère de l'Equipement, mis au point des structures nouvelles. Ce qui nous apparaît, en effet, en France, c'est que les choses existent. Le tout c'est qu'elles se révèlent et qu'elles aient l'occasion de pouvoir agir. Naturellement, nous nous concentrons sur celles qui peuvent donner à notre pays les moyens de révolutionner sa géographie.

o
o o
o

Parlons donc de l'urbanisme. Je vous dirai d'abord qu'il n'y a pas de discontinuité entre l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Je crois que les deux sont de la même essence et ce n'est pas par hasard, /c'^{si}est par l'urbanisme que l'aménagement du territoire est né (le point de départ a été donné par Claudius PETIT en 1945).

L'aménagement du territoire et l'urbanisme, pour moi, ont la même essence, les personnes qui s'en occupent n'ont pas forcément la même formation; mais cela n'a pas beaucoup d'importance, ce qui est important c'est que nous parlions le même langage. La différence, c'est pour moi essentiellement une différence d'échelle. Lorsque dans le budget régionalisé par exemple, nous faisons l'analyse de la France en évolution, nous le faisons à une échelle telle qu'on ne la voit pas au fond d'une salle. La France n'est même pas en 21 x 27, c'est du milliennième ou même encore moins. A cette échelle là, je crois incontestablement qu'on fait de l'aménagement du territoire.

A l'échelle du 50 millième ou 25 millième, je crois qu'on fait de l'urbanisme.

Entre les deux, qu'est-ce qu'il se passe ? Eh bien je crois qu'il y a surtout beaucoup plus qu'une ligne de partage et une frontière et j'ai personnellement horreur des notions de frontière; je crois qu'il y a surtout des points de rencontre. L'urbaniste, quand il aménage une ville, quand il aménage (c'est une notion nouvelle) une aire urbaine, une aire métropolitaine, un district ou une vallée a besoin d'avoir un certain nombre d'orientations. Il les cherche d'ailleurs avec, je dois dire, une telle âpreté que nous sommes quelquefois gênés pour lui répondre et quand je dis nous, ce n'est pas la Délégation à l'Aménagement du Territoire c'est nous, société française.

En effet, l'urbanisme voudrait savoir exactement en l'an 2000 ou 2010 combien il y aura d'habitants. C'est le procès que vous connaissez, que l'on a intenté à Monsieur DELOUVRIER, de ces 14 millions d'habitants en 2010 qui sont devenus objectifs alors qu'ils n'étaient simplement que dimension et ordre de grandeur pour voir grand dans un Paris où l'on n'avait jamais vu suffisamment grand au cours des dernières années.

En matière de population, l'appel de l'urbaniste à l'Aménagement du Territoire est un appel auquel il n'est pas facile de répondre. Il y a bien d'autres interrogations qui sont lancées. On voudrait bien savoir quel type d'économie, quel type d'industrie chaque région va avoir et l'urbaniste a tendance à vouloir trop demander à l'Aménagement du Territoire. Nous ne sommes pas un pays planifié et organisé au point que des souplesses n'existent pas, des souplesses mauvaises, mais aussi des souplesses absolument indispensables. Il n'est pas possible de spécialiser des vocations régionales de façon absolue. D'abord, il y a des règles de développement de milieu industriel, par exemple, qui font que, pour qu'une industrie se développe il faut qu'il y ait une sorte de milieu de fermentation avec des éléments composants assez divers. Bien sûr, il y a des spécialisations et des spécialisations réussies, c'est ainsi que, l'aménagement du territoire en France avant la guerre avait commencé par la décentralisation des industries aéronautiques pour des raisons militaires de Paris vers Toulouse, parce que c'était loin d'un certain nombre de frontières, importantes pour l'époque (Toulouse avait déjà des usines d'armement). Eh bien, de cette vocation militaire, de cette vocation d'industries d'Etat, puis de cette vocation aéronautique, Toulouse a tiré des atouts pour devenir maintenant capitale aéro-spatiale. Le Gouvernement l'a récemment consacrée : Toulouse devient ainsi un endroit où Sup-aéro va arriver, où la recherche va arriver, où l'électronique va arriver et, à l'heure actuelle, le Délégué à l'Informatique, qui cherche à promouvoir en France une industrie électronique relati-

vement indépendante, s'intéresse énormément à Toulouse.

Vous voyez qu'il y a donc un certain nombre d'enchaînements et il n'est pas possible, au départ, de dire exactement où on va. Je crois que la prospective est un art extrêmement difficile à trente ans de distance et pourtant ces trente ans de distance, nous en avons, vous en avez absolument besoin; il nous faut même cinquante ans pour bien faire.

D'autres options, bien sûr, sont demandées dans d'autres domaines : en matière de transports on voudrait connaître le schéma des nouvelles autoroutes qui se dégagera des discussions qui sont actuellement en cours.

On voudrait aussi savoir ce que sera la population agricole; on voudrait connaître l'influence géographique du marché commun. Les directives d'aménagement du territoire, pour être valables, devraient tenir à peu près en deux pages, (je crois que cela suffirait largement), mais ces deux pages sont extrêmement difficiles à faire.

Une des raisons pour lesquelles le dialogue entre aménagement du territoire et urbanisme ne s'est pas fait jusqu'à présent dans de bonnes conditions, c'est que cet échelon de dialogue n'existait pas. Je crois que la raison en est que l'urbanisme lui-même n'était pas ancré convenablement dans le sol. Je crois que l'urbanisme, comme l'architecture, consiste d'abord à bien concevoir le programme et surtout à veiller à sa réalisation. Parce qu'après tout, un plan c'est très joli, mais encore faut-il qu'il entre dans la pratique. Or, il n'y a rien de tel que les gens qui sont sur place, qui y vivent, qui voient les choses bouger, pour finalement suivre les opérations de telle manière que l'urbanisme soit cet urbanisme opérationnel dont tout le monde cherche l'avènement.

Bien sûr la claustrophobie n'est pas bonne, bien sûr il faut qu'il y ait des échanges, il serait très mauvais de faire de l'urbanisme régionalisé après avoir heureusement abandonné l'architecture folklorique, ou régionaliste, mais il est nécessaire que, dans un certain nombre de zones urbaines, de zones qui bougent énormément, des structures soient là, qui fournissent précisément un point de rencontre entre l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Ces structures sont, à l'heure actuelle, en train de s'installer. Je ne sais pas ce qu'elles donneront. Elles ont déjà un nom et une réalité : les OREAM (Organisation d'Etudes d'Aires Métropolitaines); la décision a été prise entre le Ministre de l'Equipement et l'Aménagement du Territoire d'implanter, dans un certain nombre d'aires métropolitaines, de grandes aires urbaines, une agence de cogitation pluri-disciplinaire. Pardonnez-moi tout ce jargon. Cogitation veut dire libération des tâches de gestion quotidienne, exactement comme l'Aménagement du Territoire l'est : si nous avons tout de suite souscrit à une idée comme celle-là c'est parce que, précisément, nous en sentions nous-mêmes l'avantage, étant libérés d'un certain nombre de responsabilités administratives quotidiennes. Là encore, nous étions bien placés, pour nous engager aussi dans cette voie. Quant à la pluridisciplinarité, nous la pratiquons. Nous avons chez nous des Magistrats, des Préfets, des Ingénieurs des Ponts, des Ingénieurs du Génie Rural, d'anciens Militaires. (Pas d'Architectes, par contre). Nous avons une pluridisciplinarité dont nous nous portons fort bien et dont nous nous rendons compte qu'elle est un enrichissement très important.

Eh bien, dans ces organisations que nous implantons dans les métropoles, nous avons donc installé des équipes, peu nombreuses, mais avec des hommes qui viennent d'horizons différents. Nous avons

eu, je le dis en passant, du mal pour les trouver, car les structures françaises sont assez figées. Le deuxième aspect de ces installations de rencontre entre aménagement du territoire et urbanisme dans les métropoles, c'est l'organisation d'une instance de dialogue avec les autorités locales. Nous pensons, en effet, qu'on ne fait pas d'aménagement du territoire sans intéresser, de manière extrêmement précise, à divers moments précis les autorités qui ont en charge la gestion des collectivités locales. Les communes, autrefois, et c'est d'ailleurs à mon sens la grande mutation française depuis 20 ans, les communes autrefois géraient leur patrimoine en bon père de famille en ne s'occupant guère de l'impact économique, géographique et urbanistique de leurs décisions.

Ceci a considérablement changé, je crois d'ailleurs, en grande partie, grâce aux urbanistes et en grande partie grâce à ceux qui, dans la planification, ont vu tout de suite qu'en dehors de la planification nationale, il fallait essayer une planification locale : même si celle-ci n'aboutit pas, même si celle-ci est trop rigide pour être appliquée, il y a eu une pédagogie très fructueuse entre le Plan et les Collectivités locales : ces collectivités locales commencent à raisonner prospective ce qui est extrêmement important pour que nous parlions tous le même langage.

Dans chacune de ces OREAM nous avons une structure de dialogue avec les autorités politiques qui sont représentées, selon des modalités d'ailleurs différentes de métropole à métropole, en général avec un élu par canton. Cette rencontre ne se fait pas d'ailleurs simplement dans les assemblées ainsi composées, une fois ou deux fois par an, mais également sous des formes tout à fait nouvelles, que ces OREAM sont en train de mettre sur pied : à savoir un dialogue direct avec l'habitant, dialogue direct qui peut consister en des émissions de télévision, mais aussi en un certain nombre de conférences aux

syndicats, clubs, rotary.... d'exercices de "portes ouvertes" ou d'expérimentations.

Après tout, si l'on veut dans les régions montrer que l'urbanisme peut avancer, la meilleure manière de le faire, c'est probablement de réaliser un certain nombre de prototypes; pas des prototypes que l'on sorte dans des expositions à des prix élevés, mais des prototypes de constructions que l'on peut acheter clefs en mains. Je ne pense pas à "village-expo" : je ne crois pas que ce soit un bon exemple d'ailleurs, (vous m'avez demandé d'être provocant, vous voyez, je provoque). Je crois qu'il est important d'avoir un certain nombre de réalisations qui nous fassent avancer dans ce qui est le plus difficile de prendre en compte pour la prospective : le mode de vie. Après tout, on peut projeter un certain nombre de courbes et obtenir la population. On peut extrapoler, mais tout ceci ne nous donne absolument pas la manière dont les français voudront vivre en 1985 ou en 2000 et cela, il n'y a pas d'autre manière de le voir que de l'essayer et de l'essayer vite.

Eh bien, pour le faire, il y a donc là un certain nombre d'expérimentations à faire in situ, notamment dans les métropoles d'équilibre qui sont à mon sens, de bons endroits d'expérimentation. Je crois que l'urbanisme progresse peut-être plus de cette manière là qu'il ne progresse par un certain nombre de règlements auxquels je ne crois pas tant que les gens n'y croient pas eux-mêmes.

Dernier point de rencontre de ces OREAM, c'est la rencontre avec les fonctionnaires qui ont les responsabilités de gestion. On a séparé, en effet, la cogitation des tâches de gestion : c'est bon, à la condition qu'il y ait un certain nombre de ponts et de canaux qui

fassent se rencontrer ceux qui rêvent, qui ont pour devoir d'être un petit peu fous et ceux qui ont, tous les jours, les permis de construire à délivrer, les routes à entretenir, et sur qui tombent d'ailleurs toute une série de projets qui ne sont, bien entendu, pas en phase avec les rêves des premiers ; c'est le rôle des "comités techniques". Il est donc important d'arriver, non pas à des compromis, au mauvais sens du terme, mais à des rencontres qui peuvent permettre aux rêveurs de retrouver les dimensions et les rythmes de la réalité et / de rencontrer ceux qui sont chargés des tâches de tous les jours : le cas échéant on peut même arrêter un certain nombre de choses irrémédiables, parce qu'après tout, dans notre civilisation, tout ne s'arrête pas comme les pendules de la chanson. Le sol, une fois occupé, il est difficile de s'en resservir. C'est peut-être une chose que nous réapprendrons un jour, que nous aurons à imaginer assez vite, plus vite que nous ne pensons, mais à l'heure actuelle, il faut bien dire que nous ne savons pas beaucoup nous servir du sol deux fois.

Voilà donc ces structures des OREAM qui sont donc un point de rencontre entre aménagement du territoire et urbanisme. Je crois qu'il faudra en attendre beaucoup : il faut surtout en attendre le moyen pour l'urbanisme de trouver un impact dans le concret, et c'est cela au fond la véritable leçon que nous tirons tous de notre action, c'est qu'après tout, les plans, c'est très bien, il en faut, et la prospective, c'est très bien, mais l'important c'est de voir le moment précis et la manière dont ces espoirs que nous portons, nous arriverons à les faire entrer dans une civilisation qui les refuse, qui n'est pas prête, mais qui, quand même, a quelques failles qui permettent de les accueillir plus qu'on ne pense.

